

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021**

**COMPTE RENDU**

L'assemblée générale du comité départemental de volley-ball s'est réunie le 18 septembre 2021 à la Maison des sports à Eybens.

14 clubs présents ou représentés (sur 17) : AL Echirolles, Crolles volley jeunes, CS Bourgoin Jallieu, ES Meylan la Tronche, ES Saint Martin d'Hères, Fontaine Volley, Grenoble Volley UC, Groupement Sportif Départemental, Touvet Volley-Ball, UA Seyssins, US Saint-Egrève, US Vallée de la Gresse, Voironnais VB, Volley La Tour du Pin.

Clubs absents : Moirans Multi Volley, VBC Apprieu, VB Allevard

Assiste : Pierre Vouillot Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Volley-ball (AURA).

Avec 69 voix sur 75, le quorum est atteint ; la présidente Marika Vieira ouvre la séance

***Ratification du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 septembre 2020***

Aucune remarque n'étant faite au niveau de l'assemblée, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 septembre 2020 est adopté à l'unanimité des présents.

**Rapport moral**

La présidente Marika Vieira remercie les dirigeants, entraîneurs et bénévoles pour tout ce qui a été mis en place pour pallier ce manque de pratique et garder les adhérents en activité.

Elle ajoute que le site Internet du comité a fait peau neuve. Un nouveau site pratique pour trouver les informations nécessaires. Elle invite les clubs à faire remonter les améliorations à apporter si besoin.

La présidente est revenue sur la rencontre avec l'équipe technique régionale et le projet régional visant performance et développement. Le comité approuve le projet, tout en assurant de la vigilance quant à la mise en œuvre. Le comité sera là, prêt à relayer les remontées des clubs.

Il a été rappelé la convention de subvention Team sport Isère pour deux athlètes de volley assis Roget Damien et Barbe Sandrine.

Thierry Placette sera le représentant du Comité au CDOS Isère, en charge plus particulièrement des dossiers politiques publiques du sport, et citoyenneté.

Concernant les sportifs de haut niveau, la présidente a souligné la Médaille d'or de l'équipe de France masculine aux Jeux olympiques de Tokyo, et a félicité Leïa Ratahiry pour la 7<sup>e</sup> place de l'équipe de France féminine à l'Euro

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

*Pierre Vouillot, président de la Ligue AURA prend la parole pour remercier de l'accueil toujours aussi chaleureux. Il explique que participer aux assemblées générales des comités est une préoccupation pour la ligue dans le but d'échanger, de partager les infos et expliciter si besoin. Il a expliqué que les projets de la ligue ne doivent pas contrarier les actions des comités. On est là pour travailler ensemble au profit du volley.*

## **Rapport de la commission sportive**

### **a/ Indoor**

Tout s'est arrêté à Toussaint. 2 plateaux ont été disputés, puis quelques stages ont eu lieu à Noël. Pour les jeunes, cela représente seulement 2 ou 3 plateaux dans l'année, avec des annulations sur la dernière semaine. Mais le volley a pu se pratiquer en extérieur. Des jeunes ont pu se rendre sur 3 sites. Ça a permis de relancer la pratique.

C'était une année de pause de compétition qui annonce une grosse année avec un afflux de jeunes et de loisirs. L'idée est de fonctionner en réseau de bassin de pratique.

### **b/ Beach**

Les beacheurs et beacheuses ont pu pratiquer. L'année internationale a été tronquée, sous bulle sanitaire, et le Championnat de France de beach a bien pu se mettre en place.

On sent une dynamique locale de construction de sites de pratique de beach. Saint-Égrève avance, Seyssins et le Touvet aussi.

Pendant la crise, un équipement de sport loisir privé avec du sable s'est construit au Versoud.

Il y a donc aujourd'hui un site couvert dans la ligue pour pratiquer le beach (un à deux terrains).

Un nouveau terrain extérieur a vu le jour sur Vif, à côté de la piscine.

Les différents sites pour la pratique du beach sont cartographiés sur le site internet du comité.

Il est rappelé aux clubs que Sébastien Goudal est un technicien expert de la pratique à solliciter comme ressource lors des projets d'implantations de terrains.

Le rapport de la commission sportive est adopté à l'unanimité.

## **Rapport de la commission technique**

Il n'y a pas eu de compétitions inter-comités ni les Volleyades à cause de contraintes sanitaires trop importantes. La question se pose d'accueillir les Volleyades M13 en Isère en sachant que la Ligue Auvergne Rhône-Alpes s'est désengagée.

*Précision de Pierre Vouillot : le fait de s'engager a été une perte financière sèche de l'ordre de 10 000 euros. On a préféré ne pas se réengager au vu des incertitudes.*

*La Fédération n'a pas couvert les risques pris par la ligue.*

Il y a eu l'an passé une réflexion sur le public cible du centre d'entraînement départemental. Qui allait gérer les M18 ? Ligue ou comité ? Axer vers la performance ou vers le développement ?

Accord sur l'intérêt d'accompagner cette catégorie, sous une forme à définir.

## **Rapport de la commission Statut et règlement**

Rien à signaler avec l'absence de compétition. Il y aura des modifications statutaires à faire pendant l'année. La priorité est de s'occuper de l'afflux de nouveaux pratiquants.

## **Rapport financier**

### **Compte de résultat 2020-2021 et bilan**

Le résultat est déficitaire de près de 9 800 €. Il a été rappelé que l'exercice comptable court de début juin à fin mai. La saison passée, le résultat avait déjà été déficitaire de 800 €. Grâce à nos réserves, on a réussi à s'ajuster à la situation particulière de cette saison.

Le comité n'a encaissé aucun engagement d'équipe cette saison, mais a pu avoir les recettes des stages de la Toussaint. Nous avons eu la chance que les instances et collectivités maintiennent les subventions.

Le comité a réussi à activer l'activité partielle pour économiser sur les charges et les salaires.

En direction des clubs, en plus de l'annulation des droits d'engagement d'équipe, on a pu mettre en place des aides sur les parts licences en n'encaissant que 25% de la part sur les licences compétitions volley et aucune part sur les licences Compet'Lib. Les parts des licences dirigeants et encadrement ont été encaissées.

La réserve financière du comité est passé de 25 000 € à 15 000 € euros. Nous savons heureusement depuis mi-juillet que notre demande de fonds de solidarité a été acceptée et qu'une aide de 10 300 € va être versée. La pérennisation des emplois n'est donc pas menacée, et nous pouvons aborder la saison à venir avec les mêmes réserves qu'avant le covid.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### **Budget prévisionnel 2021-2022**

Grâce au fonds de solidarité cité précédemment qui va permettre de reconstituer nos réserves, on est en mesure de préparer une saison normale.

On va emmener les jeunes dans les compétitions inter-départementales. Nous avons aussi le projet de faire fabriquer des masques au logo du comité.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

L'intérêt pour les clubs de monter des dossiers de subventions comme le PSF (anciennement CNDS) a été rappelé. Sur ces financements, c'est la fédération qui a une enveloppe et ça redescend dans les ligues au sein desquelles il y a une commission. Béatrice Perrier, siège au sein de cette commission pour représenter le comité et les clubs de l'Isère. C'est plus près des pratiques des clubs. Tout le monde doit pouvoir demander ! Ça reste assez lourd à monter mais ça oblige à avoir du recul sur l'activité et réfléchir à des actions prioritaires.

Cette année encore peu de clubs de l'Isère ont envoyé des dossiers. Le comité propose son aide sur la constitution des dossiers.

C'est un dossier à faire au printemps, en mars à travers le compte asso, le répertoire des associations. L'idée est de saisir une seule fois les caractéristiques de votre club. C'est une plateforme moderne et plus épurée que l'ancien dossier CNDS. N'hésitez pas si vous avez besoin d'un coup de main pour enclencher. Il est possible d'obtenir une somme autour de 2 000 euros.

Il y a des actions prédéfinies au niveau national : Pratique Outdoor, encadrement féminin, école de volley, action visant à augmenter le nombre de licenciés.... Chaque club doit pouvoir mettre en avant une action qu'il réalise et qui peut justifier de monter un dossier.

*Pierre Vouillot :*

*Il y a une commission régionale à la Ligue, n'hésitez pas à la contacter. Le référent est Jean-Michel Ficheux.*

Il existe un tutoriel de fonctionnement qui permet à l'ensemble des clubs de cibler les actions éligibles. Le guidage est complet et Béatrice et Jean-Michel sont à votre disposition pour monter le dossier. Un numéro de Siret, un compte asso et vous pourrez accéder aux subventions PSF et Pass sport. Il y a eu une formation en visio proposée l'an passé.

Le comité directeur propose de passer les indemnités encadrant territorial de 8 à 10 euros de l'heure. En ce qui concerne la tarification, le comité propose de maintenir les mêmes tarifs

#### Vote des tarifs 2021-2022

Le comité a réalisé un effort direct sur 2020-2021, et n'envisage pas d'en faire sur 2021-2022.

Aucune augmentation tarifaire pratiquée, pour l'ensemble de nos activités (stages, formations, engagement d'équipes) et également sur l'adhésion et la participation au fonctionnement du comité.

La tarification est adoptée à l'unanimité.

#### Nomination des vérificateurs aux comptes

Alfredo GUEMBES, Fontaine Volley

Carine GAMONET, UA Seyssins

### **Projets 2021-2022**

#### a/ Organisation de la formation du joueur

En termes d'organisation, il s'agit de :

- La mise en place de la déclinaison du projet régional développement et performance qui a fait l'objet d'échanges fructueux. On continue nos actions et on les développe avec un accueil des M18.

Il y aura une montée en jours de stages pour la catégorie M13 et un cahier des charges sur 12 jours. Les stages basculeront de demi-journées en journées. On continue de travailler avec notre staff.

- La mise à disposition des techniciens régionaux. Il est dans l'intérêt du comité départemental de bénéficier des ressources des techniciens régionaux. Il y aura l'appui d'un ou de deux techniciens régionaux qui viendront épauler le staff sur un modèle qui fait l'objet d'un financement. 1 500 euros de financement pour accompagner la montée en charge. Il y a aura un vade-mecum qui précise la mise à disposition des techniciens régionaux. Ça sera nécessaire d'avoir un document qui précise qui fait quoi, les délais, la gouvernance, etc.

- Un fonctionnement plus concerté entre la ligue, le comité et les clubs. Cela nous permettra d'offrir davantage de jours de stages à davantage de jeunes.

- Question sur les opérations smashy ? Qu'en attend-on ? Il y a un intérêt sur club qui en font et des endroits sans club où ça peut être intéressant.

#### b/ La section sportive

La section sportive des Eaux-Claires est en réorganisation. La ligue envisage de mettre davantage de moyens sur le collège que sur le lycée. Pourtant, ce pôle de formation ne doit pas disparaître du paysage isérois. Un travail concerté d'évolution de la structure doit s'engager.

Des questions sont posées sur la prise en compte de la scolarité des enfants pour que le volley ne prenne pas le pas sur l'école.

*Pierre Vouillot précise que dans l'organisation la priorité c'est le double projet : le projet scolaire et le projet sportif. S'il y a dysfonctionnement il faut le faire remonter. Il y a des conventions et un cahier des charges.*

#### c/ Beach en intérieur sur stage

Il y a la nouveauté de pouvoir faire du beach en intérieur avec des stages sur des vacances.

Le développement du beach fait partie des priorités, comme les pratiques extérieures en général. Chaque vacance scolaire, des stages beach seront organisés au Versoud, en structure couverte. Il s'agit de permettre à des jeunes, qui sont déjà sur un mode de compétition, avec des objectifs rapides de coupe de France, de s'inscrire dans un projet de sélection beach volleyades. Cela nécessite une coordination entre parents, joueurs, club et comité pour bâtir un projet individualisé sur l'année. On doit se positionner sur des périodes creuses au niveau de l'indoor. On a la chance de posséder une structure privée, certes payante, mais on l'a. On peut en profiter et faire profiter les joueurs et joueuses.

Il y a aussi la possibilité d'organiser des formations entraîneurs beach pour des profils d'encadrants qui s'engagent sur des Coupes de France beach.

#### d/ Stages et afflux de débutants

Il faut prendre en charge les nouveaux arrivants dans le cadre de stages de comités. Se compléter et répondre à un besoin. L'idée est de travailler sur les potentiels tardifs par des stages de perfectionnement pour rattraper le niveau et fidéliser les joueurs, surtout en garçon.

Pour la constitution des groupes de stagiaires, nous n'avons aucune visibilité sur les masculins. Ce sont les clubs qui feront la liste des joueurs qui correspondent à des potentiels tardifs (taille / physique et motricité)

Pour les filles, elles seront supervisées à l'entraînement en fonction du potentiel.

Il existe déjà une liste de 36 joueuses en stage comité. L'idée est de rajouter des joueuses à l'intérieur de ce stage. 1 à 2 élues par club.

S'il y a multiplication des stages, il faudra voir les besoins humains. On aura besoin de monde.

#### e/ Statuts et règlements

Il y a une volonté d'avancer sur la feuille de match électronique. Elle deviendra donc obligatoire à partir de janvier lors des matches entre les Pré-Régional d'accession. En cas de non respect de cette obligation, après 1 sursis, une amende de 15 euros sera appliquée par match sans tablette.

Le comité fera l'acquisition de tablettes qu'il pourra mettre à disposition pour répondre à un besoin ponctuel.

#### f/ Vœux sur les questions diverses

Un vœu a été mis en discussion sur les jeunes qui évoluent en senior et qui descendent en Pré-Régional jeunes sur des matches importants. Que faire pour plus de fair-play ? C'est quelque chose de récurrent.

L'esprit serait de faire des catégories de joueurs comme en sénior, avec une attente de 3 matches avant de pouvoir redescendre en équipe jeunes.

Après discussion avec les représentants des clubs, le vœu n'est pas retenu.

#### g/ Communication

L'outil de communication qui présente l'action de la Ligue AURA et des comités pour les centres d'entraînement a été présenté aux clubs. C'est un outil qui permet de mieux faire comprendre les liens et la cohérence.

#### **Prochaine assemblée générale**

La prochaine assemblée générale se tiendra le samedi 17 septembre 2022 à Saint-Égrève.

La Présidente  
Marika Vieira



Le secrétaire de séance et secrétaire général  
Mickaël Batard

